

Pièces complémentaires

- Attestation d'assurance scolaire / extra-scolaire pour l'année 2022/2023**
- Attestation d'employeur dûment remplie par un responsable légal**
- Fiche d'inscription aux services municipaux (cantine)**
- Copie du carnet de santé (2 doubles pages vaccinations) si vaccins dans l'année**
- Certificat de scolarité pour 3 enfants ou plus scolarisés pour bénéficier du tarif réduit de la cantine**
(à fournir à la rentrée)

**Dossier à remettre impérativement à la Mairie avant le 10 juillet 2022.
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**